



## Traité Avoda Zara

### Michna 2 - Chapitre 3

המוצא שברי צלמים, הרי אלו מותרין. מצא תבנית יד או תבנית רגל הרי אלו אסורין, מפני שכיוצא בהן נעבד.

Celui qui trouve des fragments de statues peut les utiliser. Si l'on trouve une forme de main ou de pied, il est défendu d'en user, car [il arrive] que de tels objets soient adorés.



### Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)